

Aide Médico-Psychologique

Le métier

L'aide médico-psychologique est une personne **qualifiée**, qui **accompagne** les personnes dépendantes ou en situation de handicap, dans les actes de la vie quotidienne et aide au maintien de la vie sociale.

Conditions d'exercice

L'aide médico-psychologique travaille généralement en structure d'accueil : établissements hospitaliers, maisons d'accueil spécialisée, instituts médico-éducatifs, foyers, maisons de retraite, ...

Il est également possible pour l'aide médico-psychologique d'intervenir à domicile, en tant qu'auxiliaire de vie sociale.

Les activités

Accompagner les personnes dans les activités de la vie quotidienne :

- aide au lever
- aide à la toilette
- aide au repas
- mise en place d'activités d'éveil et de loisirs
- renseigner les documents médico-administratifs

Communiquer des informations sur la situation de la personne et informer les interlocuteurs concernés (infirmières, responsables de secteur, familles...)

Critères de recrutement

Le diplôme DEAMP permet d'exercer ce métier.

Une évolution vers les métiers d'aide-soignant, auxiliaire de vie sociale, auxiliaire de puériculture ou techniciens d'interventions familiales est possible, sous réserve de passer les modules complémentaires.